

SYNTHESE DES CONCERTATIONS CITOYENNES ORGANISEES DANS LE GARD

Dans le cadre de l'élaboration des futurs contrats de ville, 14 réunions ont été organisées en Préfecture avec tous les porteurs des contrats de ville afin d'aborder les principales thématiques d'actualité en matière de politique de la ville : la refonte des contrats de ville, la réactualisation de la géographie prioritaire et la concertation citoyenne.

Conformément aux instructions reçues, des concertations citoyennes ont été mises en œuvre dans les communes du département comprenant un QPV, selon différentes modalités.

Les chiffres clés – La concertation citoyenne gardoise

- 14 réunions de préparation avec les élus
- 10 communes et 3 EPCI impliqués
- 2 sous-préfets, 5 délégués de la Préfète et 1 chargé de mission mobilisés pendant plus de 6 semaines
- 13 concertations organisées, dont 1 uniquement à destination des jeunes
- 30 heures de réunions publiques
- 572 participants aux réunions publiques et 509 questionnaires analysés
→ soit 1081 avis recueillis

Les concertations citoyennes ont eu un succès inégal sur le territoire, selon l'investissement des élus et des modalités de concertation choisies (I).

Les habitants concertés ont très largement exprimé leurs doutes face à cet exercice qu'ils connaissent mais dont ils ne mesurent pas la concrétisation. Ils ont souvent mobilisé ces réunions pour évoquer leurs difficultés individuelles, ou des sujets relevant des politiques nationales (II).

Les habitants des quartiers populaires regrettent l'uniformité des politiques menées et souhaitent qu'elles soient différenciées selon les territoires.

Malgré ce besoin de différenciation, certaines thématiques comme le cadre de vie, la jeunesse, ou la prévention de la délinquance, font partie des priorités des habitants, dans tous les QPV gardois (III).

I. Une très large concertation mais une mobilisation inégale

Les élus ont tous regretté d'avoir à organiser une concertation en plein été. Effectivement, les habitants n'ont pas toujours été au rendez-vous.

La Préfecture a proposé aux élus une méthode de concertation en ateliers collectifs et dynamiques, permettant à la fois d'identifier les préoccupations principales des habitants des quartiers et leurs propositions pour y remédier.

Après les prises de parole institutionnelles, les participants étaient invités à choisir les thématiques prioritaires de la réunion en votant pour 4 thèmes parmi : santé / culture / cadre de vie / numérique / égalité femmes hommes, etc.

Ils se répartissaient ensuite en ateliers de travail pour 20 minutes de réflexion collective autour d'un thème, puis changeaient d'atelier de façon à aborder tous les sujets choisis.

Cette méthode a permis à la fois de faire émerger des thématiques d'intérêt pour les habitants, et donc de les intéresser aux débats, tout en cadrant l'exercice avec rigueur.

Cette méthode a été un grand succès et a particulièrement mobilisé les habitants des quartiers identifiés comme sortants par la carte interactive de l'ANCT. Ainsi, à Saint-Ambroix, plus de 100 habitants ont participé, et 150 à la Grand'Combe. A Nîmes, 3 concertations ont été organisées pour permettre à tous les habitants de s'exprimer : Pissevin-Valdegour / Chemin Bas-Mas de Minguet et les QPV du centre.

A Pont Saint Esprit, la méthode était quasiment identique, à la différence que les thématiques avaient été préalablement identifiées par les élus, qui se sont particulièrement mobilisés : 8 d'entre eux animaient les ateliers.

D'autres modalités de concertation ont été parfois retenues. A Bagnols-sur-Cèze, la municipalité venant de finaliser une série de 27 réunions de concertation avec les habitants, il a été décidé de faire un déplacement à vélo avec le Maire, puis une déambulation sur le marché afin de faire remplir des questionnaires aux habitants. A Vauvert, le Maire et plusieurs élus se sont mobilisés en réalisant du porte à porte, ou en arpentant le quartier au cours des événements festifs de l'été pour remplir des questionnaires avec les habitants.

A Uzès, alors même que plus de 800 invitations avaient été distribuées dans les boîtes aux lettres, le moindre succès (à peine 20 participants) s'explique peut-être par le fait que la réunion se passait en mairie, dans les salons d'honneur, ce qui a pu freiner certains habitants.

Beaucaire est la seule commune dans laquelle il n'a pas été possible d'organiser de concertation. En effet, le questionnaire remanié par la ville comprenait des questions sans rapport avec la politique de la ville, risquait de mettre en cause l'État, et n'aurait pas permis de connaître les priorités des habitants ni leurs propositions.

→ 572 habitants des quartiers ont participé aux réunions

Toutes les réunions publiques ont associé des élus (commune et EPCI) et au moins un membre du corps préfectoral (4 réunions pour le sous-préfet d'Alès, 10 pour la secrétaire générale adjointe de la Préfecture en charge de la politique de la ville). Les réunions ont systématiquement associé les délégués de la Préfète, le chargé de mission politique de la ville et les autres partenaires des contrats de ville (conseil départemental, conseil régional).

Par ailleurs, dans toutes les communes ayant participé à la concertation citoyenne, des questionnaires ont été conçus afin de recueillir la parole de ceux qui ne pouvaient pas ou ne souhaitaient pas se rendre aux réunions publiques.

→ 509 questionnaires ont été déposés dans les urnes déposées dans les centres sociaux et les associations partenaires

→ Ainsi, 1 081 avis ont pu être recueillis et analysés dans le cadre de cette concertation

II. Le hors sujet, un obstacle majeur

Les habitants qui se sont mobilisés cet été pour participer aux concertations avaient tous des difficultés à faire remonter.

Alors même que l'introduction des réunions précisait bien le cadre et l'objet du contrat de ville, de nombreuses thématiques et problématiques étaient hors sujet ; soit qu'il s'agissait de problématiques individuelles ou de sujets relevant de politiques nationales hors du champ de la politique de la ville.

Ainsi, à Saint-Gilles, la réunion a été polluée par le litige du paiement des factures de gaz que les habitants ont avec leur bailleur social. A Pont-Saint-Esprit, la réforme de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères mise en œuvre par la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien, a systématiquement émergé au cours des discussions. La présence d'un membre du corps préfectoral a aussi conduit plusieurs habitants à évoquer leurs situations individuelles : demandes de titres (titre de séjour ou CNI / passeport), demande de subventions aux associations, demande de bourses pour les étudiants, etc.

A l'opposé des situations individuelles, les animateurs des ateliers ont bien souvent du recentrer le débat sur des sujets relevant de la politique de la ville, lorsque la discussion déviait sur des thématiques sectorielles des politiques nationales, comme le recours insuffisant à l'apprentissage, la durée du congé maternité, ou le prix des produits de consommation courante ou des loisirs.

III. Les priorités des habitants des QPV gardois

Les mêmes thèmes ont été proposés dans toutes les réunions. Il est intéressant d'observer que l'égalité femmes/hommes, l'accès au numérique ou à la culture ne remportaient que peu voire pas de suffrages, alors même que ce sont des politiques publiques prioritaires, et qu'elles sont incluses dans les contrats de ville actuels.

D'autres thèmes en revanche étaient systématiquement choisis par les habitants, dont le cadre de vie, la lutte et la prévention de la délinquance, le lien social.

A. Le cadre de vie

Cette thématique a été choisie par les habitants de tous les quartiers concertés, à l'exception de la Grand'Combe.

Les habitants ont fait de très nombreuses propositions afin d'améliorer la qualité de vie dans leurs quartiers :

→Logements

- Amélioration de la qualité des logements : rénovation et nouvelles constructions
- Préservation du patrimoine existant
- Lutte contre la dégradation, l'insalubrité et les squats des logements vacants

→Transition écologique et environnement

- Végétalisation des immeubles
- Création de plus d'espaces verts aménagés et meilleur entretien de l'existant
- Gestion des déchets avec tri sélectif et installation de composteurs communs
- Lutte contre les dépôts sauvages d'ordures, y compris par des personnes extérieures au quartier
- Création de ressourceries et d'espaces favorisant l'économie circulaire (garages solidaires...)

→ Équipements

- Implantation de commerces de proximité
- Installation d'aires de jeux pour enfants, boulodromes... Espaces favorisant les rencontres entre les habitants

→ Mobilité

- Entretien et sécurisation des voiries, permettant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Création de pistes cyclables éclairées et de zones de stationnement sécurisées pour les vélos
- Mise à disposition de places de parkings en nombre suffisant
- Adaptation des horaires des bus aux contraintes des travailleurs

B. La prévention de la délinquance

→ Les moyens humains et matériels

- Mise en place de structures pour les jeunes (15-25 ans) et ouverture des centres sociaux et associations à des horaires étendus et adaptés
- Présence de médiateurs et éducateurs formés, à des horaires de nuit et le week-end
- Rétablissement de la police de proximité et augmentation du nombre de contrôles, sans oublier les épiceries de nuit et les infractions à l'environnement
- Réparation des caméras de vidéosurveillance défectueuses et augmentation du nombre
- Mise en place d'opérations de rapprochement police/population

→ La lutte contre le trafic de stupéfiants

- Actions de prévention à l'usage des stupéfiants au sein des établissements scolaires
- Lutte contre les points de deal connus
- Augmentation de la sévérité de la sanction pénale

→ La lutte contre les incivilités

- Association des auteurs à la réparation : mettre en place davantage de TIG ou de missions éducatives pour les auteurs d'incivilités (nettoyage de façades d'immeubles, réparation du mobilier urbain...)
- Prévention au sein des établissements scolaires

C. Le lien social

- Reconstruire la mixité sociale
- Création de plus d'espaces de rencontres, pour les jeunes et intergénérationnels
- Mise en place d'un numéro vert pour les personnes isolées
- Attention particulière aux personnes en situation de handicap, ou âgées
- Redynamiser les conseils citoyens
- Accompagnement en matière d'accès aux droits et au service public
- Développement des actions intergénérationnelles

D. L'accompagnement de la jeunesse

- Création de postes d'éducateurs et de médiateurs, dans la rue à des horaires tardifs, formés à l'accompagnement des jeunes en rupture
- Lutte contre le désœuvrement des jeunes avec la mise en place d'actions correspondant aux attentes des jeunes (= mieux connaître les jeunes et leurs besoins)
- Création de structures dédiées pour la prise en charge et l'accompagnement des jeunes, dans chaque quartier
- Mise en place de structures ou locaux destinés aux loisirs et aux rencontres des jeunes
- Ateliers intergénérationnels
- Actions « inter-quartier », mixtes, afin de sortir de l'entre-soi
- Action témoignage de personnes des quartiers qui ont réussi
- L'art et la culture comme moyen d'expression

E. L'emploi et la formation

- Faire découvrir des métiers en favorisant les immersions en centres de formation ou auprès de professionnels
- Faciliter l'accès à l'emploi en levant les freins à l'emploi, notamment la mobilité et les gardes d'enfants
- Augmenter le nombre de jeunes en chantiers d'insertion
- Promouvoir la découverte des métiers artisanaux et sous tension
- Renforcer l'information sur les aides à l'emploi et à la formation
- Favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap
- Accompagnement des créateurs d'entreprise
- Accès à la formation professionnelle tout au long de la vie

F. Réussite scolaire et éducative

- Favoriser les actions en matière de parentalité pour donner aux parents les outils afin d'aider leurs enfants : maîtrise de la langue, valeurs de la République, lutte contre le harcèlement scolaire, réseaux sociaux...
- Prévenir l'illétrisme et lutter contre le décrochage scolaire
- Renforcer la mixité sociale et culturelle au sein des établissements scolaires
- Maintenir et renforcer les aides aux devoirs (CLAS)
- Lutter contre la fracture numérique
- Mieux valoriser les parcours de réussite et l'exemplarité

G. Santé

- Création de maisons de santé pluridisciplinaires
- Faciliter les parcours de soins complexes : handicap, psychiatrie, spécialistes.
- Prendre en compte la santé mentale et les addictions (stupéfiants, jeux, alcool, sexe...)
- Développer les actions de prévention, notamment en matière de diététique, d'addictions et de maladies chroniques

H. Sport

- Création de city stades, lieux de rencontres et de pratiques sportives
- Installation de parcours de santé
- Rénovation des espaces sportifs existants mais en mauvais état
- Faire découvrir aux habitants des sports peu pratiqués

I. Valeurs de la République et Citoyenneté

- Promouvoir l'engagement : associatif, sapeur-pompier...
- Mettre en place des actions de solidarité en faveur des personnes isolées ou malades
- Création d'instances efficaces de participation des habitants
- Sensibilisation et participation des jeunes à la vie républicaine et découverte institutionnelle : participation à des cérémonies commémoratives, visite d'institutions...
- Interventions pédagogiques dans les établissements scolaires par la police, gendarmerie, SDIS, associations...
- Campagne de sensibilisation à la citoyenneté et information sur l'engagement citoyen jeunes (SNU, service civique...)

J. Parentalité

- Offrir aux parents un lieu d'accueil, d'échanges et d'écoutes, notamment lorsque les échanges deviennent conflictuels avec leurs enfants
- Renforcer la participation et l'investissement des pères dans la fonction parentale
- Soutenir les parents d'enfants en situation de handicap

K. Culture

- Favoriser l'ouverture sociale et culturelle des habitants des QPV
- Mieux connaître les attentes culturelles des jeunes
- Rendre le QPV plus joyeux et mettre de la vie culturelle en coeur de quartier : boîtes à livres, projections de cinéma de plein air...
- Promouvoir les arts de rue (graf, hip hop, rap, musiques du monde..) et les mobiliser pour accéder à des cultures plus classiques
- Créer des lieux extérieurs dédiés aux pratiques culturelles

Certaines de ces propositions sont innovantes. D'autres montrent que certains dispositifs sont méconnus alors même qu'ils existent.

Dans le Gard, en 2023, les habitants des quartiers populaires souhaitent qu'une priorité soit donnée à la rénovation de leur cadre de vie, et à la reconstitution active de la mixité sociale aujourd'hui inexistante dans les QPV. Ils espèrent davantage de sécurité pour leur famille, grâce à la mise en œuvre d'une politique intensive de lutte contre le trafic de stupéfiants. Enfin, les habitants ont besoin de sentir de la présence humaine dans leurs quartiers, notamment celle de médiateurs et éducateurs spécialement formés, et présents à des horaires décalés, en soirée et les week-ends.